

Axe n°4	Développement de l'économie du territoire
Objectif	4.3. Les agents de la restauration collective s'approvisionnent avec des produits locaux et de qualité
Action 10	Faire une étude comparative de la prestation repas dans les crèches selon qu'elle est exercée directement dans la crèche ou par un prestataire afin de fournir une aide à la décision
Contexte et problématique	
<p>Sur la Vallée de l'Hérault il existe 5 crèches. La Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, qui en a la gestion, travaille depuis plusieurs années à l'amélioration de l'alimentation notamment dans les crèches de ce territoire : accompagnement du prestataire, approvisionnement local et de qualité des goûters, du pain et des repas des plus petits, etc.</p> <p>La restauration de 4 crèches sur les 5 est concédée à un prestataire. La crèche de St André de Sangonis est la seule en régie directe, bénéficiant du travail d'un cuisinier et d'une cuisine sur place. la qualité de l'alimentation est nettement supérieure dans cette crèche, qui favorise un approvisionnement local.</p> <p>La CCVH entend améliorer la qualité de l'alimentation dans les 4 crèches qui fonctionnent avec une livraison de repas froids par un prestataire, mais ne dispose pas de tous les leviers pour ce faire même si elle s'implique dans l'accompagnement du prestataire pour l'obtention du label Ecocert « En Cuisine » de niveau 1. En parallèle un travail sur des goûters bio et locaux est mené au sein des crèches, de même qu'un travail sur le gaspillage alimentaire.</p>	
Description de l'action	
Périmètre choisi	Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault : 5 crèches
<p>La présente action vise à évaluer la faisabilité et les externalités d'un passage en régie directe et en cuisine sur place pour 1 ou plusieurs crèches de la CCVH.</p> <p>Ce travail n'engage en aucun cas la collectivité à opérer ce changement, mais lui permet d'en évaluer les coûts d'investissement et de fonctionnement et d'analyser les externalités qu'engendrerait ce changement.</p>	
Mise en œuvre	
Calendrier	<p>Octobre – Novembre 2024 : Bibliographie / Benchmark – Retour d'expériences et données existantes sur de tels changements.</p> <p>Décembre 2024 : Réunion avec les élus de la CCVH et Réunion avec les 5 crèches pour présenter le projet d'étude</p> <p>Janvier – Mars 2025 : Récolte des données des 4 crèches en délégation et de la crèche de St André / Enquête auprès du personnel</p>

	<p>Avril – Mai 2025 : Analyse des données</p> <p>Juin 2025 : Restitution des résultats de l'étude et scénarii avec élus et personnels des crèches</p>
Animation interne ?	Oui (20%) : animation et dialogue avec les élus et les services de la CCVH
Prestation mobilisée ?	Oui (80%) : réalisation de l'étude
Autres acteurs concernés / Partenaires	CCVH (élus et agents des services agriculture et petite enfance), Association Un Plus Bio, Civam Bio 34, Chambre d'agriculture 34, Conseil de Développement
Etudes et diagnostics préalables	Pas de véritable diagnostic, mais début de récolte de données de fonctionnement sur les 5 crèches pour envisager ce travail analytique.
Coût prévisionnel (HT)	Devis en cours
Indicateurs	Scénarii avec évaluation des coûts Nb de participants à la restitution
Compétences requises pour la prestation	
<ul style="list-style-type: none"> – Expertise dans l'organisation de la restauration collective (différents modèles, coûts induits et prise en compte des différentes externalités) – Modélisation économique du fonctionnement de structures publiques ou privées 	